

# Section Organisation des Compétitions du Dimanche SAISON 2018/2019

# PROCÈS-VERBAL n°54

Réunion du : Mardi 04 juin 2019

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** francs pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

#### **COMMUNIQUÉ – CHAMPIONNAT U20**

Le Comité Directeur de la Ligue, lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> avril 2019, a décidé de créer, **tant au niveau régional que départemental, un Championnat U20.** 

Vous pouvez prendre connaissance du détail de cette nouvelle compétition en cliquant sur le lien suivant : https://paris-idf.fff.fr/simple/un-nouveau-championnat-u20-en-ligue-et-en-district-la-saison-prochaine/

# COMPOSITION des GROUPES des CHAMPIONNATS REGIONAUX 2019 / 2020 Toutes Catégories

Chaque fin de saison, nous vous sollicitons afin de connaître vos éventuels desiderata pour la saison prochaine.

Les clubs sont priés de nous faire parvenir au plus tôt leurs souhaits et éventuellement nous communiquer les dates d'indisponibilité des terrains au cours de la saison 2019/2020.

#### **COUPE DE FRANCE - FEUILLE de MATCH MANQUANTE**

1er Rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

21412254: BENFICA ARGOSELO S. / VILLEBON SP. F.

#### **COUPE DE FRANCE – 2ème Tour**

En cas d'arrêtés municipaux d'interdiction de terrain ou d'installations indisponibles pour la journée du 02 juin 2019, les rencontres seront obligatoirement inversées.

#### Important:

Les rencontres des clubs finalistes des Coupes Départementales <u>seront à jouer le dimanche 09 juin 2019.</u>

# 21412222 : VAL DE L'YERRES / BOISSY F.C. du 02/06/2019

La Section,

après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

considérant que l'arbitre a constaté à son arrivée l'absence de l'équipe de VAL DE L'YERRES et la présence d'un seul joueur de BOISSY F.C.,

considérant que le match n'a pu avoir lieu en l'absence des deux équipes au coup d'envoi, par ces motifs.

. donne match perdu aux deux équipes.

#### 21412238: MAULOISE U.S. / COURDIMANCHE A.S. du 02/06/2019

La Section,

après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

considérant qu'à la 52<sup>ème</sup> minute, lors d'une action de jeu, un joueur de l'US MAULOISE a percuté un poteau dans sa course.

considérant que l'arbitre a constaté que le poteau était cassé à sa base,

considérant que l'arbitre a arrêté le match à la 52<sup>ème</sup> minute de jeu, les conditions de sécurité requises pour poursuivre le match n'étant plus assurées,

par ces motifs,

. donne le match à rejouer avec comme date butoir le 16 juin 2019.

La Section demande au club de l'US MAULOISE de confirmer l'utilisation de son terrain habituel avec le remplacement du poteau ou lui communiquer un terrain de repli pour sa réunion du 11/06/2019.

A défaut, cette rencontre se jouera le dimanche 16 juin 2019 à 14h30, sur les installations du club de COURDIMANCHE.

#### 21412245: NOISEAU S.S. / DOURDAN S. du 02/06/2019

La Section,

après lecture de la feuille de match informatisée, du rapport de l'arbitre officiel et des photos fournies du terrain,

considérant que l'arbitre officiel a constaté sur place, que les lignes de touche et de buts n'étaient pas tracées,

en application de l'article 40.2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

. donne match perdu pour erreur administrative à l'équipe de NOISEAU S.S., l'équipe de DOURDAN S. est qualifiée pour le prochain tour.

#### 21412263 : CAMILIENNE S. 12ème / VILLENOY A.C. du 02/06/2019

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match informatique, la Section enregistre le forfait non avisé de VILLENOY A.C..

L'équipe de CAMILIENNE S. 12ème est qualifiée pour le prochain tour.

# 21412211: MONTSOULT BAILLET U.S. / L'EED du 02/06/2019

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel, la Section enregistre le forfait non avisé de L'EED.

L'équipe de MONTSOULT BAILLET U.S. est qualifiée pour le prochain tour.

#### 21412225 : PORTUGAIS DE RIS ORANGIS / MELUN F.C. du 02/06/2019

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match informatique, la Section enregistre le forfait non avisé des PORTUGAIS DE RIS ORANGIS

L'équipe de MELUN F.C. est qualifiée pour le prochain tour.

# 21412352: YVELINES U.S. / IGNY A.F.C. du 02/06/2019

Courriel de l'U.S. YVELINES informant de son forfait. la Section enregistre le forfait avisé de l'U.S. YVELINES.

L'équipe d'IGNY A.F.C. est qualifiée pour le prochain tour.

#### 21412372 : DAMMARTIN C.S. / LA PLAINE A.S. du 02/06/2019

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

la Section enregistre le forfait non avisé de DAMMARTIN C.S.

L'équipe de LA PLAINE A.S. est qualifiée pour le prochain tour.

#### 21412266: MEUDON A.S. / LISSOIS F.C. du 02/06/2019

La Section,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la FMI a bien été réalisée,

Considérant qu'un problème technique n'a pas permis de récupérer certaines données de la FMI,

#### Les changements comme suit :

#### LISSOIS F.C.

- 1) M. GUEFACK TEFOUET Daan (numéro de licence: 2545589626), numéro 12 est entré en remplacement de M. BENICHOU Rudy (numéro de licence: 2358058503), numéro 6 à la 68ème minute de match.
- 2) M. BA Moussa (numéro de licence: 2543788436), numéro 13 est entré en remplacement de
- M. MALKI Adel (numéro de licence: 2544233034), numéro 11 à la 63ème minute de match.

#### **COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. SENIORS**

La Finale de Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf Seniors se déroulera le mercredi 05 juin 2019 <u>à 20h30</u>, sur le terrain d'honneur du parc des sports et loisirs à SAINT OUEN L'AUMONE.

Match 21414763: CESSON V.S.D. 1 / ALFORTVILLE U.S. 1

#### **SENIORS - FEUILLE de MATCH MANQUANTE**

#### 2ème et dernier Rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir pour **MARDI 11 JUIN 2019**, **dernier délai**, sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

La Section demande à l'arbitre désigné, un rapport précisant le résultat de la rencontre concernée.

20435682: FONTENAY SOUS BOIS US / GENNEVILLIERS CSM du 26/05/2019 (R2/C)

# U17 - FEUILLE de MATCH MANQUANTE

# 2ème et dernier Rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir pour **MARDI 11 JUIN 2019**, **dernier délai**, sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

La Section demande à l'arbitre désigné, un rapport précisant le résultat de la rencontre concernée.

20506120 : PARIS F.C. / MANTOIS 78 F.C. du 19/05/2019 (R1)

#### **U15 - FEUILLE de MATCH MANQUANTE**

# 1<sup>ER</sup> Rappel

Les feuilles de match ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais, sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

20475200 SAINT DENIS US 1 / PUC 1 du 25/05/2019 – U15 R3/A 20475380 CFFP 2 / PONTAULT COMBAULT UMS du 25/05/2019 – U15 R3/C

#### C.D.M. - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

La Finale de Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf CDM se déroulera à 9h30 le dimanche 16 juin 2019, sur le terrain n°1 du stade du Parc à RUEIL MALMAISON (92).

Match 21414936: PORTUGAIS DE VILLENEUVE ST GEORGES / NANTERRE POLICE 92.

### **ANCIENS - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**

La Finale de Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf ANCIENS se déroulera à 10h30 le dimanche 16 juin 2019, sur le terrain n°2 du stade du Parc à RUEIL MALMAISON (92).

Match 21414937 : ESPERANCE AULNAYSIENNE / TORCY P.V.M.